



école du renouvellement urbain

Objectifs

- Appréhender les différentes formes de prise en compte des enjeux de sûreté dans les productions urbaines et architecturales, et en particulier dans les PRU
- Mesurer notamment depuis des projets réussis comment dépasser les approches trop défensives ou formes d'empêchement et privilégier les potentiels d'animation urbaine et résidentielle pour sécuriser
- Pouvoir nommer et manipuler ces enjeux dans les projets urbains ou patrimoniaux (juste temporalité, approches pluridisciplinaires, outils, méthodes...)
- Se repérer dans le champ de la prévention et de la gouvernance de la sûreté ; métiers dédiés, partenariats locaux et leurs instances, cadre réglementaire, boîte à outils...
- A travers ces objectifs mobiliser des expériences réussies ou volontaires et mesurer en quoi l'enjeu induit des évolutions des pratiques et donc des métiers.

Module 7.4

Sûreté et Renouvellement urbain : niveaux de réponses possibles dans les projets et évolutions des métiers

Les 20, 21 et 22 novembre
2024

Enseignant principal

Eric Amanou, socio-urbaniste, La Condition Urbaine

Durée

3 jours (21 heures)

Public

Parties prenantes d'un PRU et acteurs d'un quartier en politique de la ville, (bailleur, collectivité locale, service de l'Etat, SEM...)

Prérequis

Aucun

Approche pédagogique et évaluation

Alternance entre exposés théoriques illustrés, présentation de projets ou opérations, mise en situation, visite de site et témoignages d'acteurs.

Accès à une documentation pédagogique à l'issue de la formation au format numérique. Une évaluation des acquis est organisée à la fin de la formation (questionnaire individuel).

Programme

Jour 1 - Espace et Sécurité, dépasser les logiques défensives et d'empêchement

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 10h00	Présentation du programme et de ses objectifs Tour de table et recueil des attentes des stagiaires
10h00 ... 12h30	Exposé sur les différentes figures de la Sécurité en ville : Le déploiement de registres plutôt malins ou à l'inverse les écueils de protection renforcée, de stérilisation des espaces et donc de perte d'aménité devant l'injonction de sécurisation ? L'importance de concilier Urbanité et sécurité !
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 15h30	Panorama de projets réussis dans leur juste articulation des exigences de sécurité et de qualité et de confort d'usage (espaces publics, projet urbain, résidentialisation, programmes neufs d'habitation...).
15h30 ... 17h00	Exercice de mise en situation pratique depuis un « cas d'école » Atelier de spatialisation sur un cas concret. Recherches de réponses urbaines et patrimoniales depuis un exemple de diagnostic de sûreté proposé.

Jour 2 - Observation d'un PRU depuis les enjeux énoncés la veille

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 12h30	Visite urbaine commentée : déambulation dans un quartier (en NPNRU) dont le projet très volontaire a tangiblement modifié la structure urbaine et dont les enjeux de sûreté ont sensiblement marqué certaines opérations bâties ou d'espaces publics.
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 15h30	Exercice de débrief en sous-groupes de la visite du matin. Recherche collective de possibles actions correctives ou d'accompagnement des opérations analysées sur site en matinée.
15h30 ... 17h00	Retour sur la Prévention situationnelle , Panorama des théories anglo-saxonnes de prévention situationnelle qui marquent encore très largement les pratiques (et notamment les ESSP qui seront présentées en Jour 3) sur le sujet de la sécurité en Ville, et sur ce qui apparaît comme leur traduction à la française.

Jour 3 - La Tranquillité en pratique(s) – Témoignages de différents acteurs

9h00 ... 9h30	Accueil des stagiaires
9h30 ... 12h30	Se repérer dans les Politiques publiques locales de sécurité et de prévention de la délinquance - Cadre juridique sur les pouvoirs de police du maire, les cadres de la prévention de la délinquance, la gouvernance de la sécurité, la vidéo surveillance ou protection, aspects plus politiques...– Une intervention de Pol Marrec, ex consultant en sécurité publique aujourd'hui Directeur de la Tranquillité d'une Ville moyenne en région Pays de Loire.
12h30 ... 14h00	Pause déjeuner
14h00 ... 15h30	Le métiers de Référent sûreté au sein des DDSP (Police Nationale) – Présentation des missions et rôles des Référents sûreté en DDSP et notamment des expertises, avis et études qu'ils peuvent proposer aux acteurs de la ville et de l'habitat – Une intervention de Karyn Segade, Major de police, Cheffe de l'Unité de Prévention Situationnelle, auditrice en prévention situationnelle et vidéo protection du Service de Prévention Opérationnelle au sein de DTSP93.
15h30 ... 16h45	La sécurité résidentielle chez les bailleurs sociaux - Les actions menées par les bailleurs pour assurer la tranquillité résidentielle sont multiples. Dans les situations les plus complexes, ils font face à des trafics importants dont les protagonistes exercent un contrôle social sur la vie du quartier. Pour maintenir une qualité de service satisfaisante, les moyens mis en œuvre sont variés : organisation humaine (méthode et outils), dispositifs techniques, stratégies et partenariats. - Une intervention de Emilie Vasquez responsable du département politiques de sûreté et tranquillité résidentielle de l'USH, qui anime un réseau national de référents sûreté (des bailleurs sociaux).
16h45 ... 17h15	Bilan et évaluation de la formation